

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2024

SEMAINE DE QUATRE JOURS POUR LES BÉNÉVOLES - (N° 2065)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS27

présenté par

M. Catteau, M. Bentz, Mme Dogor-Such, M. Frappé, Mme Lavalette, Mme Levavasseur,
Mme Loir, Mme Mélin, M. Muller, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, après le mot :

« publique, »

insérer les mots :

« , déclarée depuis un an au moins, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rédactionnel vise à correspondre à la rédaction de l'article 1^{er}.